



Langues régionales : réponse de Nathalie Arthaud

Madame,

En réponse à votre message concernant les langues régionales, j'affirme bien évidemment que je suis favorable au développement de la culture en général. Et donc je suis pour que celle des régions puisse avoir le droit de cité.

Mais, pour moi, cet élargissement culturel ne doit pas rimer avec un quelconque esprit de clocher ou repli régional, au contraire, il doit permettre l'acquisition d'une plus grande ouverture d'esprit.

Je pense donc qu'il faudrait bien plus de moyens en ce qui concerne l'enseignement des langues, régionales sans doute... mais aussi de l'enseignement d'autres langues, telles que l'arabe par exemple. Et pas uniquement dans le domaine scolaire, mais également dans le travail d'alphabétisation dans leurs langues d'abord, des travailleurs immigrés qui sont ici.

Nous militons notamment pour que l'offre des langues enseignées dans le système scolaire soit la plus diversifiée possible dès le plus jeune âge. Mais au-delà de l'enseignement des langues je milite aussi contre les choix politiques qui font que l'enseignement subit un manque de moyens flagrants comme d'ailleurs le service public de santé par exemple.

La période que nous vivons, cette crise économique que gouvernement et patronat veulent faire payer aux travailleurs qui n'en sont en rien responsables, m'a poussé à faire le choix de n'aborder dans cette campagne que la défense du monde du travail dans le sort commun qui les unit, que l'on parle basque, occitan, catalan, breton, français ou arabe...

C'est dire que dans ce cadre, pour nous, l'identité régionale a autant de valeur que l'identité nationale, c'est à dire qu'elle ne nous concerne pas. La seule identité qui nous parle c'est l'identité sociale. Et nous avons fait le choix du camp des travailleurs au-delà de leurs origines.

Cordialement,

Nathalie Arthaud

